

Fondé à Bruxelles en 1979 par Bernard Adam, le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité s'est développé dans un contexte particulier, celui de la Guerre froide.

Composé de vingt membres permanents et d'un vaste réseau de chercheurs associés, en Belgique et à l'étranger, le GRIP a depuis acquis une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, législation, contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques asiatiques.

Centre de recherche indépendant, le GRIP est reconnu comme organisation d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles. En tant qu'éditeur, ses nombreuses publications renforcent cette démarche de diffusion de l'information. En 1990, le GRIP a été désigné « Messenger de la Paix » par le Secrétaire général de l'ONU, Javier Pérez de Cuéllar, en reconnaissance de « Sa contribution précieuse à l'action menée en faveur de la paix ».

#### NOTE D'ANALYSE – 14 janvier 2014

KUPPER Claire et VAGHI Margaux.  
*Cartographie du pétrole en Afrique de l'Ouest*. Note d'Analyse du GRIP, 14 janvier 2014, Bruxelles.

<http://www.grip.org/fr/node/1158>



# NOTE D'ANALYSE

## CARTOGRAPHIE DU PÉTROLE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Par **Claire Kupper & Margaux Vaghi**

14 janvier 2014

### Résumé

Dans une économie de plus en plus mondialisée, la compétition pour l'accès aux énergies et aux matières premières est devenue un enjeu économique et géopolitique incontournable. Le pétrole, énergie dominante, est à ce titre une ressource stratégique majeure. Longtemps principal producteur et exportateur mondial, le Moyen-Orient est, depuis les années 1970, concurrencé par de nouvelles zones productrices dont l'Afrique de l'Ouest. Tous les États de la région mènent des opérations d'exploration pétrolière. Leur objectif n'est pas seulement de répondre à la demande mondiale, mais également de soutenir leur propre croissance économique, combinée jusqu'à présent à un faible accès à l'énergie. Cette Note se propose de dresser un état des lieux de l'exploration et de la production de pétrole en Afrique de l'Ouest, d'en cerner les principaux acteurs et de dégager les défis majeurs pour l'avenir.

### Abstract

#### **Cartography of West-African oil**

In the actual context of globalized economy, the competition for energy resources and raw materials has become an economic and geostrategic challenge. As the predominant energy, oil is a major strategic resource. Until the 1970s, the Middle-East region was the principal oil producer and exporter. Then, new zones of production emerged everywhere in the world and in particular in West Africa. All the West-African countries are conducting oil exploration operations. Their objective is to respond both to global demand, but also to support their economic growth and (direct) access to energy resources. What is the position of West Africa in the international oil production? What is the situation in terms of oil exploration and exploitation in the region? Which are the actors of the oil sector in West-African countries?

## Introduction

Dans une économie de plus en plus mondialisée, la compétition pour l'accès aux ressources énergétiques et aux matières premières est devenue un enjeu économique et géopolitique incontournable. Le pétrole, source d'énergie dominante des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, et dont on ne peut toujours pas se passer, est à ce titre une ressource stratégique majeure<sup>1</sup>.

Longtemps principal producteur et exportateur mondial, le Moyen-Orient est – depuis les années 1970 et particulièrement depuis le premier choc pétrolier de 1973 – soumis à la concurrence de nouvelles zones productrices. En effet, pour faire face à « cette compétition toujours plus forte, qui ne fait que commencer du fait des besoins croissants des pays développés, mais aussi des émergents comme la Chine et l'Inde, sur un marché à flux tendus »<sup>2</sup>, on assiste depuis les années 1980 à une accélération de l'exploration et de la mise en production de nouveaux gisements, un peu partout dans le monde et notamment en Afrique de l'Ouest<sup>3</sup>.

L'Afrique de l'Ouest fait désormais partie des zones pétrolières incontournables de la production mondiale. Mis à part le cas du Nigeria, premier producteur du continent<sup>4</sup>, peu d'études analysent la situation pétrolière dans cette région. Elle est pourtant en plein essor, notamment du fait des découvertes récentes de gisements *offshore* et d'explorations pétrolières en cours dans tous les États ouest-africains.

Dans cette Note, il s'agira de situer la place du secteur pétrolier ouest-africain sur l'échiquier mondial. Notamment en termes de volume de productions, d'en cerner les principaux acteurs et les enjeux majeurs pour l'avenir.

## 1. Le pétrole ouest-africain dans le jeu de l'offre et la demande

Fin 2012, le pétrole restait le leader incontestable des combustibles avec 33,1% de la consommation mondiale d'énergie. Si depuis 1965<sup>5</sup> la tendance est plutôt à la contraction au profit d'autres sources d'énergie, y compris fossiles, tous les secteurs d'activité ne sont pas encore prêts à une transition énergétique, comme le montre le secteur du transport. En 2010, il absorbait à lui seul 61,5%<sup>6</sup> de la consommation mondiale, soit environ 15% de plus qu'en 1979.

---

1. Philippe Copinschi (2012). *Le Pétrole, une ressource stratégique*. Ed. La Documentation française, Paris, p. 7.

2. Philippe Sébille-Lopez (2006). *La géopolitique du pétrole*. Ed. Armand Colin, Paris, p. 8.

3. Soit les 15 membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina-Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Guinée-Conakry, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo, auquel il faut rajouter la Mauritanie. Ce qui équivaut à la définition de l'Afrique de l'Ouest des Nations unies.

4. « Statistical Review of World Energy », BP, 2013.

5. « Key world energy statistics », AIE, 2012.

Actuellement, encore peu d'alternatives<sup>7</sup> concurrencent la situation quasi-monopolistique<sup>8</sup> du pétrole dans ce secteur, qu'il s'agisse des déplacements aériens, maritimes ou routiers. De plus, la demande mondiale n'est pas prête à s'affaiblir sous l'effet double d'un développement économique des pays émergents et d'une population mondiale croissante. Ainsi, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoit une augmentation de la consommation – malgré une baisse de la demande des pays de l'OCDE<sup>9</sup> – de 56%<sup>10</sup> entre 2010 et 2040 et attribue la moitié de cet accroissement aux deux géants asiatiques : l'Inde et la Chine. En 2012, la consommation mondiale s'élevait à presque 89 millions de barils de pétrole par jour (Mb/j)<sup>11</sup> alors qu'elle n'atteignait que 42 millions en 1972<sup>12</sup>. Les prévisions de l'AIE indiquent qu'en 2040 la consommation atteindra probablement 115 Mb/j.

La demande se concentre dans trois principaux pôles économiques et géographiques. Tout d'abord la région Asie-Pacifique, dont la consommation est passée de 22 Mb/j en 2002 à presque 30 millions en 2012 ; l'Amérique du Nord ensuite, qui a maintenu sa consommation aux alentours de 23 Mb/j sur la même période ; et enfin l'Europe et l'Eurasie, dont la consommation en recul depuis dix ans est passée de 19,5 à 18,5 Mb/j entre 2002 et 2012. Le 9 octobre dernier, l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) annonçait que la Chine avait dépassé les États-Unis, courant septembre 2013, devenant ainsi le premier importateur mondial de pétrole. Les importations nettes chinoises<sup>13</sup> ont ainsi représenté 6,3 Mb/j en septembre, contre 6,24 pour les États-Unis<sup>14</sup> et l'EIA prévoit une confirmation de cette tendance pour 2014. Cette nouvelle donne n'est pas sans conséquences géopolitiques. Pékin devenant de plus en plus dépendant, pour son approvisionnement, des monarchies du Golfe et des pays d'Afrique<sup>15</sup>.

---

7. « [L'Europe face au pic pétrolier](#) », Étude commandée par le Groupe des Verts/ALE au Parlement européen, novembre 2012.

8. Plus de 95% des transports et déplacements utilisent le pétrole. Voir : Philippe Copinschi (2012). *op. cit.*, p. 21.

9. En partie grâce aux efforts faits par ces États pour le développement d'énergies plus « vertes ».

10. « World Energy Outlook », AIE, 2013.

11. Mb/j : millions de barils par jour. Unité de mesure de production ou de consommation de pétrole. Un baril de pétrole égale environ 159 litres.

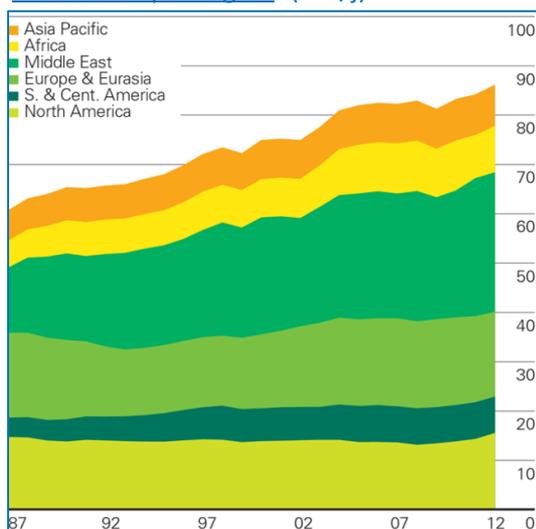
12. « International Energy Statistics », US Energy Information Administration, 2013.

13. Importation nette : différence entre la consommation et la production intérieures.

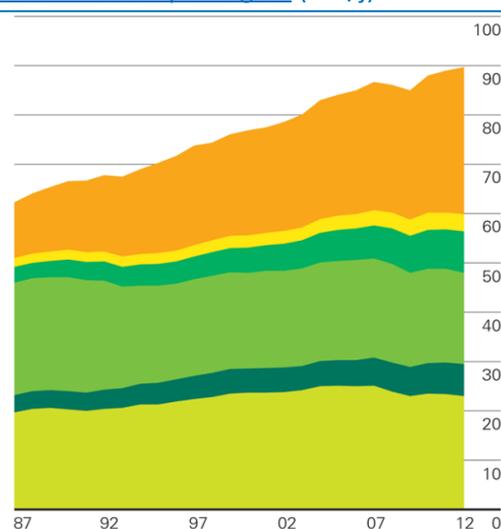
14. International Energy Statistics, *op. cit.*

15. « [La Chine, premier importateur de pétrole du monde](#) », *Le Monde*, 9 octobre 2013.

Production par région (Mb/j)



Consommation par région (Mb/j)



(source : « Statistical Review of World Energy », BP, 2013, p. 12)

À l'avenir, le Moyen-Orient gardera très probablement un rôle déterminant<sup>16</sup> dans la réponse aux besoins croissants de la Chine. PetroChina, le n°1 chinois de l'extraction, est notamment sur le point de devenir le premier opérateur pétrolier en Irak. Cependant, pour faire face à sa consommation croissante, mais également à la hausse de la concurrence pour l'accès au pétrole, la Chine – comme les autres États importateurs – cherche à diversifier ses zones d'approvisionnement.

Tableau 1 : Production/Consommation des 15 plus grands pays producteurs en 2012  
(en milliers de b/j)

Pays	Production	Consommation
Arabie saoudite	11 530	2 935
Russie	10 643	3 174
États-Unis	<b>8 905</b>	<b>18 555</b>
Chine	<b>4 155</b>	<b>10 221</b>
Canada	3 741	2 412
Iran	3 680	1 971
Émirats arabes unis	3 380	720
Koweït	3 127	476
Irak	3 115	-
Mexique	2 911	2 074
Venezuela	2 725	781
Nigeria	2 417	-
Brésil	2 149	2 805
Qatar	1 966	250
Norvège	1 916	247

(Source : « Statistical Review of World Energy », BP, 2013, p. 8-11.)

16. Fin 2012, le Moyen-Orient détenait 48,4 % des réserves prouvées au niveau mondial, « Statistical Review of World Energy », BP, 2013.

Ces chiffres soulignent combien les deux plus grands consommateurs, la Chine et les États-Unis, excèdent largement leur capacité de production respective. D'autres pays gourmands en pétrole présentent, dans une moindre mesure, le même décalage car ils ne produisent que peu de pétrole, à l'instar du Japon, de l'Inde, de la Corée du Sud ou de l'Allemagne. Ces pays n'ont d'autres choix que de rechercher hors de leur territoire national le pétrole dont ils ont besoin pour sécuriser leur approvisionnement. L'objectif vise également à amoindrir leur dépendance énergétique en diversifiant l'origine de leurs importations. Ce facteur est devenu déterminant face au climat d'instabilité du Moyen-Orient. Sur un total mondial de 86,152 Mb/j en 2012<sup>17</sup>, le Moyen-Orient détient quasiment un tiers de la production et des exportations de pétrole. L'Afrique, avec une production totale de 9,4 Mb/j en 2012, se maintient depuis une dizaine d'années autour de 10-11% de la production mondiale et constitue donc un producteur important. L'Afrique de l'Ouest, quant à elle, représente 30% de la production africaine soit 3,29% de la production mondiale<sup>18</sup>.

Cette volonté de plusieurs pays importateurs de diversifier leurs sources d'approvisionnement, intimement liée à la variation du cours du pétrole ont incité différentes compagnies à étendre la prospection en Afrique. En effet, « l'envolée du prix du pétrole consécutive aux chocs pétroliers permet cet élargissement des zones de production en rendant rentable l'exploitation dans des régions où les coûts de production étaient nettement plus élevés que dans le golfe persique »<sup>19</sup>. Ainsi, depuis les années 1950, l'Afrique et, depuis les années 1980, l'Afrique de l'Ouest, forment une région pétrolière incontournable pour le marché mondial<sup>20</sup>. Le premier destinataire du pétrole africain en 2012 est l'Europe (22%), suivie de la Chine (18%) et des États-Unis (12%)<sup>21</sup>. L'ordre est identique pour les importateurs de pétrole ouest-africain, avec l'arrivée de l'Inde en quatrième position<sup>22</sup>.

## 2. L'attrait des gisements *offshore* de l'Afrique de l'Ouest

Les premières découvertes de pétrole en Afrique se situent aux alentours des années 1950, principalement dans le delta du Niger (Nigeria) et en Libye. À partir des années 1980, l'exploration pétrolière *offshore* débute et rapidement de nombreuses découvertes ont lieu dans le domaine de l'*offshore* profond (à plus de 1 000 mètres de fond) et produisent leurs fruits à l'aube des années 2000. En effet, les explorations *offshore* très coûteuses ne sont plus un frein à la diversification des ressources.

---

17. La différence entre la production et la consommation de pétrole au niveau mondial s'explique entre autres (selon BP) par le type d'hydrocarbures pris en compte, la prise en compte de carburants de substitution, etc.

18. « Statistical Review of World Energy », BP, 2013.

19. Philippe Copinschi (2012), *op. cit.*, p. 85.

20. « [West Africa's new oil province: Security challenges and risks](#) », *Consultancy Africa*, 3 décembre 2012.

21. Philippe Copinschi (2011), *op. cit.*

22. John P. Banks (2013). « Key Sub-Saharan Energy Trade and their Importance for the U.S. », *Top Five Reasons Why Africa Should Be a Priority for the United-States*.

Au contraire, ces avancées territoriales et technologiques sont des atouts qui « permettent d'augmenter les réserves, en rendant possible la production de pétrole dans des zones auparavant inaccessibles »<sup>23</sup>.

Si les États importateurs se tournent vers le pétrole africain, c'est certes dans le cadre des politiques de diversification des ressources d'approvisionnement mais également, parce qu'il est léger et peu soufré et convient donc bien aux besoins européens et américains en carburants, car il est plus facile à raffiner<sup>24</sup>.

Ensuite, les gisements *offshore* et côtiers de l'Afrique de l'Ouest offrent une facilité d'accès et permettent une réduction des coûts et de la durée des transports. Par exemple, il faut seulement deux semaines pour que le pétrole ouest-africain atteigne les États-Unis, contre six pour celui en provenance du Moyen-Orient. Cette proximité constitue un atout indéniable pour les États-Unis, également en termes de diminution des risques.

Autre attrait, les États « proposent des régimes juridiques d'exploitation relativement favorables aux investisseurs étrangers, tant en termes d'accès à la ressource que de régime fiscal »<sup>25</sup>. Enfin, l'absence de contrainte en matière de réglementation internationale sur l'exploitation pétrolière *offshore* peut apparaître comme un caractère incitatif. Malgré les 70 conventions et accords internationaux qui traitent de la protection de l'environnement marin, aujourd'hui, il n'existe aucune législation internationale pour encadrer les plateformes et les études sismiques en mer. Il n'existe pas non plus de « réglementation internationale limitant le déversement de déchets de production tels que les fluides et déblais de forage et les eaux de production »<sup>26</sup>.

### 3. État des lieux de l'exploration et de l'exploitation pétrolières dans les États ouest-africains

A l'exception du Burkina et du Cap-Vert, tous les États d'Afrique de l'Ouest mènent des opérations d'exploration pétrolière. Leur objectif n'est pas seulement de répondre à la demande mondiale, mais également de soutenir leur propre développement économique<sup>27</sup>, ainsi que de diminuer leur dépendance énergétique. Le défi pour les États ouest-africain est également de lier cette croissance économique avec un meilleur accès à l'énergie.

---

23. Philippe Copinschi (2011). « Entretien réalisé en août 2010 par la rédaction de 'Questions internationales' », *Documentation française*.

24. Jean-Marie Chevalier (2005). « L'Afrique et le pétrole : entre malédiction des importations et des exportations », *Afrique contemporaine*, n°216.

25. Jean-Pierre Favennec et Philippe Copinschi (2003). « Les nouveaux enjeux pétroliers en Afrique », *Politique africaine*, 1/89.

26. Sandra Kloff & Clive Wicks (2004). « Gestion environnementale de l'exploitation de pétrole offshore et du transport maritime pétrolier », p. 51.

27. « [La Banque mondiale prévoit une croissance modérée à l'échelle mondiale, entraînée par le monde en développement](#) », Banque mondiale. « [Perspectives macroéconomiques 2013-2014](#) », Perspectives macroéconomiques en Afrique.

La situation pétrolière est contrastée entre les différents États de la région : le Nigeria, poids lourd en termes de production, et les autres pays de la zone. Le Nigeria accumule les records : première exploration en 1956, premier producteur du continent et 13<sup>e</sup> au niveau mondial, 11<sup>e</sup> en termes de réserves avérées. La zone d'exploitation nigériane, le bassin du delta du Niger, couvre une zone de 75 000 km<sup>2</sup> et s'étend jusqu'au Cameroun et en Guinée équatoriale. En comparaison avec le géant nigérian, les autres pays producteurs en Afrique de l'Ouest ont une production marginale et sont venus beaucoup plus récemment rejoindre la liste des pays producteurs de pétrole. Nous faisons ici le choix de ne pas traiter du cas du Nigeria, déjà largement évoqué dans la littérature, pour nous concentrer sur les autres pays de la région.

Outre le Nigeria, cinq États de la région sont actuellement producteurs de pétrole : le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Mauritanie et le Niger. Tandis que les dix autres États en sont encore au stade de l'exploration.

En termes de réserves avérées<sup>28</sup>, l'Afrique de l'Ouest affiche des proportions identiques à celles de la production : elles s'élèveraient à près de 40 milliards de barils (en 2012), soit environ 30 % des réserves totales de l'Afrique (130 milliards de barils) et 2,5% des réserves mondiales (1 669 milliards de barils) selon les projections de BP en 2013.

[Tableau 2 : Production et réserves avérées en Afrique de l'Ouest](#)

Pays	Rang mondial /103	Production milliers de b/j (2000)	Production milliers de b/j (2012)	Réserves avérées (Mb)	Consommation milliers de b/j (2012)
<b>Nigeria</b>	13	2 169,35	2 524,1	37 200	269,9
<b>Ghana</b>	54	7,13	79,6	660	63,9
<b>Côte d'Ivoire</b>	62	12,37	38,6	250	23,6
<b>Bénin</b>	-	0,69	NA - 0	8	31,6
<b>Mauritanie</b>	83	0	6,7	20 <sup>29</sup>	18
<b>Niger</b>	-	0	20	650 (2011) (B. Augé)	5,7

(Sources : EIA, BP, World fact book)

28. Les chiffres concernant les réserves sont à prendre avec précaution. D'une part, il existe de nombreuses divergences sur les chiffres. En fonction des intérêts, elles sont soit surestimées (généralement par les États) soit sous-estimée (généralement par les compagnies). Par ailleurs, l'OPEC publie des chiffres mais refusent les audits pour cause de secret d'État, ce qui ne rassure pas sur l'exactitude des chiffres.

29. A noter que le [rapport ITIE de 2011](#) cite le chiffre de 100 Mb.



Carte des prospections pétrolières en Afrique de l'Ouest  
(source : [Offshore mag](#), décembre 2012)

### 3.1 Les pays producteurs

- **Bénin**

Des explorations et une production limitée avaient commencé en 1982 dans le champ pétrolier côtier de Sème, atteignant rapidement 8 000 b/j avant de décliner à 1 900 b/j en 1996. Si la production annoncée se fait toujours attendre, le bassin sédimentaire côtier renferme des gisements d'hydrocarbures (4 blocs *offshore* et 2 *onshore*). La société nigériane *South Atlantic Petroleum* (Sapetro) a découvert, en octobre 2013, un gisement évalué à 87 millions de barils au large des côtes de Sème<sup>30</sup>. Elle a également annoncé que l'exploitation de ces gisements pourrait débuter dès 2014<sup>31</sup>.

- **Côte d'Ivoire**

Les premières données de l'exploration ont été obtenues dans les années 1960, dans la région côtière d'Eboïnda. Cependant, la production de la Côte d'Ivoire n'a réellement débuté qu'au milieu des années 1990 et reste encore modeste en 2012 (près de 40 000 b/j). La production pourrait cependant évoluer rapidement car des gisements à fort potentiel se trouvent dans le bassin *offshore*. Le bassin Tano, situé au large de la Côte d'Ivoire et en eau très profonde (à 5 000m de fond) semble offrir une perspective prometteuse avec les découvertes récentes de la compagnie française Total<sup>32</sup>.

- **Ghana**

En 2012, le pétrole est devenu le deuxième produit d'exportation du pays, après l'or<sup>33</sup>, en termes de valeur. Le Ghana possède plusieurs bassins *offshores* explorés depuis la fin des années 1970. Mais ce n'est qu'après la découverte du bassin du Jubilee en 2007 (par la compagnie américaine Kosmos) que la production de pétrole s'est intensifiée : d'un peu plus de 8 000 b/j en 2010, elle est passée à près de 80 000 b/j en 2012 et ses réserves avérées (janvier 2013) sont évaluées à 660 millions de barils<sup>34</sup>. « Cette production ne concerne pour l'instant que l'exploitation du site du Jubilee. D'autres gisements proches et également prometteurs pourraient être mis en chantier dans les années à venir accentuant ainsi le poids de ce secteur dans l'économie ghanéenne »<sup>35</sup>.

30. « [Le Bénin \(re\)découvre du pétrole](#) », *Jeune Afrique*, 31 octobre 2013.

31. [Site internet](#) de la compagnie Sapetro.

32. [Ministère du pétrole et de l'Énergie](#).

33. « [Le pétrole devient le deuxième produit d'exportation du Ghana](#) », Agence Ecofin, 21 mai 2013.

34. Keri Leicher (2012), *op. cit.*, p. 1.

35. « [Pétrole : gouvernance et économie pétrolière](#) », *Paix et développement*, 10 août 2012.

Les explorations continuent et l'on soupçonne déjà de nouvelles découvertes, qui vont très probablement gonfler ces chiffres : « 23 nouvelles découvertes ont été faites et huit accords sont sur la table du gouvernement dont deux concernant des travaux d'exploration seront bientôt signés »<sup>36</sup>. Preuve de ces explorations encourageantes, en janvier 2013, la compagnie italienne Eni a confirmé le succès de son forage exploratoire dans le bloc *offshore* Cape Three Points. Elle estime que le potentiel global de la découverte est d'environ 450 millions de barils de pétrole<sup>37</sup> qui s'ajouteraient aux 660 millions réserves déjà prouvées.

- **Mauritanie**

C'est en 2006 que la Mauritanie devient officiellement productrice de pétrole, après une décennie d'exploration. Le pays renferme deux bassins : l'un côtier, en partie *offshore*, et l'autre *onshore* (bassin de Taoudeni couvrant un espace de 500 000 km<sup>2</sup>) au sud-est de la Mauritanie et qui se prolonge au Mali. La Mauritanie reste jusqu'à présent un très petit État producteur (avec à peine 20 millions de barils en réserve avérée). Cependant, les espoirs persistent, comme en témoigne la signature avec Total de nouveaux contrats d'exploration et de production depuis 2011 sur le bassin de Taoudeni et avec Tullow Oil principalement en *offshore*<sup>38</sup>.

- **Niger**

Les premières découvertes de pétrole remontent à 1975, mais c'est surtout au début des années 1990 que l'exploration pétrolière a connu un nouvel essor, grâce à la mise en œuvre d'un vaste programme d'interprétation des données géologiques et géophysiques<sup>39</sup>. Le pays figure parmi les États producteurs de pétrole depuis septembre 2011. Quatre bassins sédimentaires couvrent 90 % du territoire national mais seulement 4 sur 34 blocs cadastrés font l'objet de licences, le reste étant ouvert aux investisseurs.

## 3.2 L'exploration des 10 pays non-producteurs

- **Burkina Faso**

Le Burkina Faso n'a aucune ressource pétrolière avérée. En 2020, une partie du pétrole importé par le Burkina Faso (en provenance notamment du Nigeria, du Ghana et de Côte d'Ivoire), pays enclavé, passera notamment par le pipeline en cours de construction entre Abidjan et Ouagadougou (dont les travaux ont commencé en septembre 2007). Fin juillet 2013, le président ivoirien Alassane Ouattara a procédé à la mise en service du premier pipeline entre Abidjan-Yamoussoukro.

---

36. « [Le Ghana : une démocratie pétrolière en devenir](#) », *Note de l'IFRI*, décembre 2011, p. 3.

37. « [Ghana : Eni confirme le potentiel pétrolier de Sankofa](#) », *Jeune Afrique*, 21 janvier 2013.

38. Benjamin Augé (2007). « Les enjeux du pétrole en Mauritanie », *L'année du Maghreb*. Ed. CNRS.

39. « [Ressources pétrolières au Niger : un potentiel inestimable](#) », *Office national d'Édition et de Presse*, 19 juillet 2013.

D'un coût global d'environ 213 millions d'euros (sur financement de la Société nationale des opérations pétrolières de Côte d'Ivoire, la Petroci), ce pipeline est la première phase d'un projet global devant relier la capitale économique ivoirienne à Ouagadougou<sup>40</sup>.

- **Cap Vert**

On ne recense aucune réserve de gaz ou de pétrole au Cap Vert (ni souterraine, ni *offshore*). L'industrie pétrolière dépend entièrement de l'importation de pétrole du Portugal ou d'États africains (Nigeria et Angola notamment).

- **Gambie**

Le pays n'est pas producteur de pétrole et dépend largement des importations provenant, en partie, du Sénégal<sup>41</sup>. L'exploration pétrolière *offshore* a débuté au début des années 2000. Dès 2004, le président Yahya Jammeh annonce que ces explorations ont donné des résultats très encourageants et permis la découverte de gisements de pétrole au large des côtes gambiennes<sup>42</sup> mais pour le moment sans résultat en vue d'une exploitation. En mai 2012, le pays a finalement signé un contrat d'exploration pétrolière *offshore* avec la compagnie pétrolière américaine Camac Energy<sup>43</sup>.

- **Guinée-Bissau**

L'exploitation pétrolière *offshore* a débuté dans les années 1960, après la découverte de champs pétroliers par la société américaine Esso (société intégrée à Exxon Mobil). Cependant ces espoirs ne sont toujours pas couronnés de succès, notamment en raison des retards causés par les tensions frontalières avec le Sénégal. Une fois ce différend résolu juridiquement en 1993<sup>44</sup>, un accord d'exploitation conjoint a pu être finalisé via l'Agence de gestion et de coopération entre la Guinée-Bissau et le Sénégal. « La Guinée-Bissau est devenue depuis quelques années une destination intéressante pour les sociétés pétrolières, après qu'elle ait entrepris d'encourager l'exploration de son espace *offshore*. Cette politique s'est traduite par l'octroi de licences d'exploration qui ont porté sur des blocs dont Esperança, Sinapa, Caudo et Golfinho »<sup>45</sup>. Cependant, la viabilité économique de ces blocs n'est pas encore prouvée<sup>46</sup>.

- **Guinée-Conakry**

La découverte du pétrole est très récente en Guinée-Conakry ce qui explique que le pays n'en soit qu'au stade de l'exploration. En décembre 2009, la Guinée décidait du découpage des champs *offshore* de pétrole pour une répartition en 22 blocs.

---

40. « [D'un coût de 140 milliards de F CFA, un pipeline reliant les deux capitales mis en service](#) », *La Diplomatie d'Abidjan*, 30 juillet 2013 & « [Le pipeline Abidjan - Yamoussoukro entre en service](#) », *Jeune Afrique*, 30 juillet 2013.

41. Voir [site du gouvernement gambien](#)

42. « [Le président Jammeh annonce la découverte de pétrole en Gambie](#) », *PanaPresse*, 13 février 2004.

43. « [Gambia Signs Oil-Rights Accord with Camac Energy, GRTS Says](#) », *Bloomberg*, 27 mai 2012.

44. « Délimitation maritime entre la Guinée-Bissau et le Sénégal », Cour internationale de Justice, 1993.

45. « Guinée-Bissau : [Sphere Petroleum Corp. tombe dans l'escarcelle de Cap Energy Ltd](#) », Agence Ecofin, 9 avril 2013.

46. « Perspectives économiques de l'OCDE », 2013, p. 248.

En 2012, c'est la compagnie texane Hyperdynamics, qui faisait les premières découvertes de pétrole. Suite à ces découvertes, de nombreuses compagnies investissaient également en Guinée-Conakry, dont Tullow Oil, qui compte démarrer l'exploration *offshore* en 2014<sup>47</sup>.

- **Liberia**

L'exploration pétrolière, débutée dans les années 1970, est toujours en cours. La compagnie australienne African Petroleum est en train d'évaluer la viabilité des champs pétroliers découverts en 2012.

Cependant, l'octroi de contrats de concession pour d'autres blocs *offshore* a été suspendu pendant la révision de la politique pétrolière, et la production ne devrait pas commencer avant plusieurs années<sup>48</sup>.

- **Mali**

Les explorations pétrolières en sont encore à leur stade initial et le sous-sol est encore largement sous-exploré. Cependant, un conseiller technique du ministère en charge du pétrole déclarait en janvier 2013 : « Notre pays réunit toutes les conditions pour que le Mali exploite un jour le pétrole [...], mais tel n'est pas le cas pour le moment »<sup>49</sup>. Les cinq bassins sédimentaires se divisent en 29 blocs et s'étendent sur de gigantesques espaces comme le bassin de Taoudeni, à cheval sur la Mauritanie. Plusieurs sociétés s'intéressent au potentiel pétrolier malien, comme la société algérienne Sonatrach et la compagnie Eni, qui agissent particulièrement dans le bassin de Taoudeni<sup>50</sup>. D'autres explorations sont en cours dans les bassins de Graben, de Gao, des Ullimiden, du Tamesma et de la Fosse de Nara<sup>51</sup>.

- **Sénégal**

Le Sénégal n'est pas encore producteur. Néanmoins de nombreux contrats d'exploration *offshore* sont en cours et les premiers résultats, dès 2011, notamment de la compagnie australienne African Petroleum, sont très encourageants. La société envisage même des résultats comparables à ceux du bassin du Jubilee au Ghana<sup>52</sup>.

- **Sierra Leone**

Les premières explorations *offshores* ont débuté en 2009. La compagnie américaine Anadarko confirmait alors la présence d'hydrocarbures au large du pays de ses côtes<sup>53</sup>. Face à ces découvertes, en juillet 2012, le gouvernement de Sierra Leone a accordé des permis d'exploration pour 9 zones de prospection *offshore*, notamment aux compagnies

---

47. « [Guinée-Sénégal : futur eldorado pétrolier ?](#) », *Jeune Afrique*, 3 janvier 2013.

48. « [Liberia : découverte de pétrole](#) », *OuestAf*, 21 février 2013.

49. « Mali : [un rêve pétrolier pour cinq bassins sédimentaires](#) », Agence Ecofin, 1<sup>er</sup> septembre 2013.

50. Doualaye Konaté, dir. (2013). *Le Mali entre doutes et espoirs. Réflexions sur la Nation à l'épreuve de la crise du Nord*. Ed. Tombouctou, Tombouctou, p. 62-63.

51. « [Communiqué du Conseil des ministres du 24 juillet 2013](#) », Essor, 25 juillet 2013.

52. « [Guinée-Sénégal : futur eldorado pétrolier ?](#) », *Jeune Afrique*, 3 janvier 2013.

53. « La Sierra Leone a confirmé jeudi la découverte de pétrole au large de ses côtes, annoncée auparavant par le groupe pétrolier espagnol Repsol », *Siged Diplomatie*, septembre 2009.

Chevron et Lukoil<sup>54</sup>. Fin octobre 2013, Lukoil a achevé l'exploration du premier puits d'exploration Savannah-1X sur le bloc offshore SL 5-11 couvrant 4 022 km<sup>2</sup> <sup>55</sup>. Lukoil procédera à l'évaluation du potentiel découvert pour « confirmer son caractère commercial de sorte à envisager la production du pétrole en Sierra Leone »<sup>56</sup>.

- **Togo**

Des explorations sont en cours et des travaux sismiques, réalisés en *offshore* sur toute la côte, ont décelé des zones favorables à une exploitation industrielle. Les travaux d'exploration sont actuellement entrepris par la société italienne Eni, qui a obtenu un permis de recherche et d'exploitation *offshore* en octobre 2010. En 2012, elle confirmait l'existence de champs pétroliers<sup>57</sup>. Puis, en janvier 2013, elle annonçait débiter rapidement le forage d'un bloc de pétrole *offshore* dont le résultat demeure inconnu<sup>58</sup>.

## 4. Gestion pétrolière en Afrique de l'Ouest : des acteurs internationaux et nationaux

### 4.1 Les acteurs pétroliers internationaux : des « *majors* » aux compagnies « indépendantes »

Depuis la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les *majors*<sup>59</sup> internationales ont profité d'une place prédominante. Cette présence ou « géographie des compagnies pétrolières en Afrique »<sup>60</sup> se met en place dans les années 1930 dans le contexte colonial, avec les britanniques Shell et BP, la française Elf (devenue Total) et l'américaine Gulf (ancêtre de Chevron), qui mènent les premières prospections sur le continent<sup>61</sup>. L'exploitation pétrolière débute réellement dans les années 1950 et son intensité augmente après les chocs pétroliers des années 1970. « Tous les grands groupes pétroliers sont présents en Afrique. En 2005, l'Afrique représentait la moitié de la production de Total et d'Eni, un tiers des revenus d'Exxon, 60% et 33% respectivement des nouvelles réserves pétrolières de BP et d'Exxon, et 47% et 43% respectivement des surfaces encore non-exploitées de Total et d'Exxon »<sup>62</sup>.

---

54. « [Pétrole : La Sierra Leone veut développer ses réserves pétrolières](#) », *Zone Bourse*, 26 juillet 2012.

55. « [Sierra Leone : Lukoil découvre du pétrole de bonne qualité sur le puits Savannah-1X](#) », Agence Ecofin, 23 octobre 2013.

56. *Ibidem*.

57. « Eni confirme l'existence de pétrole au large du Togo », Agence Ecofin, 9 juin 2012.

58. « Eni CEO discusses Togo projects with President Gnassingbe », *Energy See News*, 8 juillet 2013.

59. Terme anglo-saxon utilisé pour désigner les grandes compagnies pétrolières internationales.

60. Géraud Magrin (2006). *Compétition pétrolière et développement en Afrique : quels enjeux pour l'Europe et les États-Unis ?*, p. 12.

61. Roland Pourtier (2003). *Les enjeux d'un enrichissement pétrolier en Afrique centrale : le cas du Tchad*. Ed. Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique, Paris.

62. « Le pétrole et le gaz », *Atlas de l'Intégration Régionale en Afrique de l'Ouest*, Série Économie, CEDEAO-CSAO/OCDE, avril 2007, p. 9.

C'est après les chocs pétroliers que les *majors* ont dû faire face à l'émergence de compagnies nationales et à la concurrence d'autres compagnies internationales (notamment chinoises et indiennes). « L'effervescence pétrolière qui règne en Afrique depuis la fin des années 1990 conduit à un renouvellement des acteurs »<sup>63</sup>.

Parmi eux, on peut distinguer trois catégories d'acteurs internationaux :

**1° Les *majors* européennes et américaines** : la compagnie française Total, la compagnie britannique BP, la compagnie anglo-hollandaise Royal Dutch/Shell, la compagnie italienne Eni, les compagnies américaines Exxon et Chevron. À titre d'exemples, « le golfe de Guinée représente environ 14,5% des activités amont<sup>64</sup> de Shell (essentiellement au Nigeria), 30% pour Total (en Angola et dans les États francophones ouest-africains) et 35% pour Chevron »<sup>65</sup>. Pour Total, la part des investissements pétroliers en Afrique en 2012, s'élève à 32% dont une part importante se concentre en Afrique de l'Ouest, principalement au Nigeria et dans le golfe de Guinée.

En Afrique de l'Ouest, les *majors* sont encore aujourd'hui les premières compagnies en lice pour l'attribution des contrats d'exploration, et surtout de production. Cette dernière est encore souvent réservée aux *majors*, car contrairement aux « indépendantes », elles ont les capacités financières et surtout techniques d'exploitation : « souvent meilleurs explorateurs que développeurs, les indépendants préfèrent généralement vendre leurs actifs aux plus offrants »<sup>66</sup>. De plus, les *majors* « sont intégrées dans une logique concurrentielle mondiale, et leur puissance s'exprime de plus en plus en termes de capacité financière et de savoir-faire technique »<sup>67</sup>. En effet, le savoir-technique apparaît être le point d'orgue des *majors*, qui restent premières dans les domaines de Recherche et Développement et profitent du prix élevé du pétrole.

**2° Les nouvelles compagnies dites « indépendantes »**. Moins grandes que les *majors*, elles ont des origines diversifiées : souvent américaines (comme Kosmos), mais aussi australiennes, canadiennes, chinoises ou européennes (comme la britannique Tullow Oil<sup>68</sup>, un des acteurs clefs de l'*offshore* ouest-africain). « Elles ciblent généralement des segments de marché où les *majors* sont absentes : soit l'exploitation de gisements en fin de cycle, qui ne sont plus rentables pour les grandes compagnies, soit des activités de prospection pionnières qu'elles pourront exploiter pour elles-mêmes (comme le fait par exemple la compagnie australienne Woodside en Mauritanie) ou revendre à des *majors*

---

63. Géraud Magrin (2006), *op. cit.*, p. 23.

64. Les activités amont sont les activités d'exploration et toutes les activités avant la production et l'exploitation d'un gisement de pétrole.

65. Jean-Pierre Favennec et Philippe Copinschi (2003). *op. cit.*, p. 133.

66. « [Dossier pétrole : quand les juniors taquent les majors](#) », *Jeune Afrique*, 10 janvier 2013.

67. Jean-Pierre Favennec et Philippe Copinschi (2003). *op. cit.*, p. 140.

68. Tullow Oil est la compagnie indépendante qui concurrence aujourd'hui les *majors*. Elle opère au Ghana, en Côte d'Ivoire, en Guinée-Conakry, au Liberia et en Mauritanie. L'une de ses réussites les plus importantes est l'exploitation du pétrole dans le bassin du Jubilee au Ghana. Voir : « [Tullow continues to ride West Africa offshore success crest](#) », *Offshore Mag*, 16 octobre 2013.

si elles n'ont pas les moyens de les exploiter (comme la compagnie canadienne Encana au Tchad) »<sup>69</sup>.

Cependant, pour des raisons financières, ces compagnies indépendantes ne peuvent pas encore concurrencer les *majors*. Ainsi, « la mise en valeur de l'*offshore* africain autour du golfe de Guinée offre le meilleur exemple de leurs nouvelles stratégies d'investissement, avec la mise en place d'un partage des rôles de fait entre les *majors* qui se concentrent sur les pays les plus porteurs et les indépendantes, qui agissent dans les autres pays »<sup>70</sup>.

**3° Les compagnies nationales de pays émergents :** la Chine (notamment présente au Niger avec sa société China National Petroleum Corporation, CNPC) et l'Inde, (notamment active en Côte d'Ivoire avec sa société nationale, Oil Naturel Gas Corporation, ONGC). « Ces compagnies cherchent autant à acquérir une expérience et des technologies à l'international qu'à contrôler des sources d'approvisionnement exclusif »<sup>71</sup>. Cette nouvelle présence offre aux États d'Afrique de l'Ouest de nouvelles possibilités pour négocier les octrois de licences d'exploration et d'exploitation. Cependant, des pays de la région dénoncent déjà les agissements de ces compagnies. C'est par exemple le cas du Niger, qui par la voix de son ministre en charge du pétrole, déclarait, en octobre 2013 : « Si nous cédonos nos ressources naturelles, nous ne nous en sortirons jamais »<sup>72</sup>. Ses propos visaient principalement les firmes chinoises, notamment CNPC, accusée de gonfler les coûts et de facturer indûment des prestations<sup>73</sup>.

Face aux nombreux acteurs étrangers, et mués par la volonté de mieux encadrer et surveiller les opérations sur leur territoire, les États ont peu à peu développé des compagnies nationales du pétrole. Par ailleurs, ils ont tous intégré la question pétrolière au sein d'un ministère spécifique.

En outre, l'adhésion de nombreux pays de la zone ouest-africaine à l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) devrait permettre une meilleure régulation de l'exploitation pétrolière.

## 4.2 La gestion du pétrole par les acteurs nationaux

**1° Les compagnies nationales pétrolières :** 12 des 16 États d'Afrique de l'Ouest ont créé, au moment de leurs premières explorations pétrolières, une compagnie nationale. « Alors que, dans de nombreux pays du Moyen-Orient, d'Amérique latine ou d'Afrique du Nord, les compagnies nationales ont un monopole ou jouent un rôle actif et déterminant dans les activités pétrolières en amont »<sup>74</sup>, en Afrique de l'Ouest la situation est différente. Par exemple, au Nigeria, « 95% environ du pétrole est produit par des *joint-ventures*, c'est-à-dire des associations entre la société nationale NNPC

---

69. Géraud Magrin (2006), *op. cit.*, p. 25.

70. Jean-Pierre Favennec et Philippe Copinschi (2003). *op. cit.* p. 140.

71. Voir : François Lafargue (2008). *La guerre mondiale du pétrole*. Ed. Ellipses Marketing, Paris.

72. « Pétrole. L'Afrique se rebelle », *Courrier international*, édition belge, n°1197, du 10 au 16 octobre 2013.

73. *Ibidem*.

74. Jean-Pierre Favennec et Philippe Copinschi (2003), *op. cit.*, p. 137.

(*Nigeria National Petroleum Corporation*) et les compagnies étrangères qui sont, dans la quasi-totalité des cas, les opérateurs »<sup>75</sup>.

Ces compagnies nationales favorisent, néanmoins, « des contrats de partage de production, qui laissent aux compagnies étrangères les charges d'investissement, en échange d'une part de la production »<sup>76</sup>.

Contrairement au grand nombre de compagnies pétrolières nationales, seuls quatre États d'Afrique de l'Ouest ont créé une société nationale de raffinage. La plus-value de ces raffineries est indéniable pour ces pays, qui pourraient ainsi disposer directement de produits finis, et éviter de dépendre des importations des produits pétroliers raffinés<sup>77</sup> et diminuer ainsi une charge considérable pour les États. Les quatre États détenant une raffinerie nationale sont : la Côte d'Ivoire (Société Ivoirienne de Raffinage), le Ghana (Tema Oil Refinery) le Nigeria (société de raffinage gérée par la compagnie nationale, Nigerian National Petroleum Corporation) et le Sénégal (Société africaine de raffinage). Le Nigeria a par ailleurs annoncé, en septembre dernier, sa volonté de créer, en plus de ses quatre raffineries actuelles, la plus grande raffinerie d'Afrique qui devrait être opérationnelle en 2016, avec une capacité de production de 400 000 b/j<sup>78</sup>. À ces États, s'ajoute le Niger et sa raffinerie SORAZ, dont China National Petroleum Corporation détient 60% du capital, et l'État nigérien les 40%<sup>79</sup> restant.

2° Les États ouest-africains ont tous intégré un **ministère en charge du pétrole**, conjointement avec d'autres ressources naturelles (telles que les mines) ou au sein du ministère de l'Énergie. Dans 9 des 16 États de la région, l'encadrement législatif de l'exploitation pétrolière se fait par le biais d'un Code pétrolier ou minier. La plupart de ces Codes ont été révisés récemment ou sont en cours de révision, afin de mieux répondre aux enjeux des découvertes pétrolières. À titre d'exemple, la Côte d'Ivoire a modifié son Code pétrolier en avril 2012, les innovations majeures portent sur le renforcement de la stratégie d'exploration et de production, l'application des principes pour la transparence dans les industries extractives et le renforcement de la protection de l'environnement et de la réhabilitation des sites<sup>80</sup>. Le Niger a quant à lui adopté un Code pétrolier en 2007, modifié en 2013. La principale amélioration porte sur les recettes pétrolières et stipule que 15% d'entre elles devront désormais être rétrocédées aux collectivités territoriales sur les territoires desquelles sont implantées des industries extractives.

---

75. *Ibidem*.

76. Géraud Magrin (2006), *op. cit.*, p. 24.

77. À titre d'exemple, le Nigeria, premier exportateur de pétrole brut d'Afrique, s'appuie sur les importations des produits pétroliers raffinés pour répondre à plus de 70% de ses besoins. Voir : « Le Nigeria va privatiser quatre raffineries de pétrole en 2014 », Agence Ecofin, 19 novembre 2013.

78. Ce projet colossal est évalué à 6,5 milliards d'euros, dont un tiers est financé par la société nigériane Dangote Industries. « Dangote veut construire la plus grande raffinerie de pétrole d'Afrique », *Jeune Afrique*, 5 septembre 2013.

79. « Exploitation pétrolière au Niger, comment en optimiser les retombées ? », *Cri de Cigogne - Repenser le Niger pour un lendemain meilleur*, 11 décembre 2011.

80. « Côte d'Ivoire : nouveau code pétrolier », *Agence Ecofin*, 22 avril 2012.

Ces prélèvements doivent servir exclusivement aux investissements profitables directement aux populations ; en aucun cas au fonctionnement des conseils communaux ou du conseil régional qui les reçoivent<sup>81</sup>.

**3° L'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE)** : lancée en 2002, cette initiative ambitionne une meilleure gouvernance et une responsabilité grâce à plus de transparence dans la gestion des ressources naturelles<sup>82</sup>. L'ITIE entend ainsi rassurer les investisseurs potentiels dans l'optique d'éviter la « malédiction des ressources » en encourageant la transparence. Pour atteindre son objectif, l'ITIE encourage la publication des paiements des taxes et impôts des sociétés versés aux États et la divulgation par les entités gouvernementales des recettes provenant de ces mêmes sociétés.

L'ITIE a la particularité d'être mise en œuvre, au sein de chaque pays ayant la volonté<sup>83</sup> de participer au mécanisme, par une coalition multipartite composée de représentants du gouvernement, des compagnies pétrolières, des organisations internationales et des membres de la société civile. Toutefois, il ne faut pas négliger les intérêts divergents et le déséquilibre entre le poids des différents acteurs réunis dans une même coalition.

Aujourd'hui, 25 pays sont conformes à l'ITIE et 16 sont candidats. L'Afrique de l'Ouest concentre le plus grand nombre d'États conformes à l'ITIE. En effet, des 21 pays conformes sur le continent africain, 9 sont des États ouest-africains<sup>84</sup>.

Cette adhésion des États ouest-africains à l'initiative est récente et porteuse d'espoirs quant à la gestion et l'exploitation des ressources pétrolières. En effet, de par ses objectifs, l'ITIE a un impact direct sur les législations pétrolières nationales. En décidant de mettre en œuvre l'ITIE, ces États semblent choisir une voie différente de celle adoptée par le Nigéria, souvent cité comme contre-exemple, notamment en termes de redistribution des ressources financières émanant du secteur pétrolier. « Pour le Nigeria, le principal problème n'est plus le développement de ses hydrocarbures, qui se poursuit presque normalement, mais bien davantage la redistribution de la manne financière qui en découle »<sup>85</sup>. En effet, « la majeure partie de ces revenus s'évapore généralement dans la corruption »<sup>86</sup>.

---

81. « Le Code pétrolier et la loi minière modifiés pour rétrocéder 15% des recettes aux collectivités territoriales des zones abritant les industries extractives », *Ambassade du Niger aux États-Unis*, 16 mai 2013.

82. Elle vise, en autres, à éviter le versement de bonus à la signature de licences d'exploitation des compagnies pétrolière aux gouvernements. Voir : « Pétrole : La culture du bonus », *Africa Confidential*, 27 septembre 2010, n° 603.

83. L'ITIE est une initiative volontaire. Il appartient donc aux pays de décider de prendre les mesures nécessaires en matière de transparence.

84. Les États **conformes** : Burkina-Faso (2013), Côte d'Ivoire (2013), Ghana (2010), Liberia (2009), Mali (2012), Mauritanie (2012), Niger (2011), Nigeria (2011) et Togo (2013). Les États **non-conformes** : Bénin, Cap-Vert, Guinée-Bissau et Sénégal. La Guinée-Conakry et la Sierra Leone ont le **statut de candidat**.

85. Philippe Sébille-Lopez (2006), *op. cit.*, p. 153.

86. Philippe Copinschi (2007), *op. cit.*, p. 40.

Cependant, les déclarations de conformité – datant d’après 2010 pour la majorité des pays – sont si récentes qu’il est difficile d’en mesurer les impacts réels sur la gouvernance. Le président du Conseil national ivoirien de l’ITIE, Koffi N’dri, a récemment reconnu que pour rester conforme à l’ITIE, la Côte d’Ivoire doit « relever plusieurs défis »<sup>87</sup>, notamment celui de la fiabilité des données.

Les pratiques d’attribution de licence peinent encore à répondre aux objectifs de transparence de l’ITIE. À titre d’exemple, au Mali, une semaine avant les élections présidentielles de juillet 2013, le Conseil des ministres du Mali a distribué des licences pétrolières sur le fameux bassin de Taoudéni<sup>88</sup>. La légitimité de ces attributions peut être questionnée, tellement il paraît « étonnant que des engagements d’une telle ampleur puissent être souscrits à la veille d’élections générales, retirant ainsi au nouveau président issu des urnes cette prérogative essentielle pour l’avenir économique du pays »<sup>89</sup>.

En outre, en dehors des données et des actions menées par les États pour être en conformité avec les normes de l’ITIE, il faut souligner le poids de *majors* internationales et des compagnies nationales des pays émergents, qui échappent souvent à une fiscalité redistributrice dans les États dans lesquels elles exploitent du pétrole<sup>90</sup>.

## Conclusion

Le potentiel pétrolier, en particulier celui de l’*offshore* ouest-africain, est encore largement sous- exploré, à l’exception du Nigeria. Bon nombre de pays démarrent seulement la prospection, d’autres confirment à peine la présence de pétrole et d’autres encore cherchent des investisseurs. Actuellement, le Ghana, la Côte d’Ivoire et le Niger ont vu leur production croître rapidement en une dizaine d’année et affichent des réserves prouvées significatives pour l’avenir de la région.

L’intérêt est bien réel, tant du côté des importateurs désireux d’assurer leur sécurité énergétique (Europe, Chine, États-Unis) que des pays producteurs. En effet, le pétrole donne aux États de la région un nouvel accès aux ressources énergétiques indispensable pour leur propre développement et amoindrir leur dépendance vis-à-vis des importations de pétrole pour satisfaire leur demande interne. Ensuite, ces découvertes donnent une importance nouvelle et croissante à ces États, qui se positionnent désormais en acteurs incontournables dans un domaine aussi stratégique que celui du pétrole.

---

87. « Gestion des ressources pétrolières et minières : l’État ivoirien sous pression », *News Abidjan*, 16 octobre 2013.

88. « Mali : le gouvernement de transition distribue des licences pétrolières à la veille des élections », Agence Ecofin, 28 juillet 2013.

89. *Ibidem*.

90. « La lente avancée de l’industrie extractive vers la transparence », *Les Echos*, 22 novembre 2013 & François Lafargue (2008), *op. cit.*

Cependant, ces découvertes pétrolières induisent plusieurs défis. Si aujourd'hui le pétrole ne permet pas de contribuer de manière significative à l'augmentation du PIB<sup>91</sup> et des recettes fiscales dans la sous-région, le premier défi sera de transformer la (future) manne financière en une opportunité de développement bénéfique aux populations et d'éviter le risque ainsi le spectre du Nigeria et une « malédiction du pétrole »<sup>92</sup>.

Les réformes législatives actuelles en Afrique de l'Ouest semblent aller dans ce sens, à l'exemple du Ghana où « le parlement a voté à l'unanimité en mars 2011 une loi sur les revenus du pétrole répartissant les fonds de la manière suivante : 60% consacrés au budget de l'État, 30% au Fonds de stabilisation et 10% réservés aux générations futures, copiant en cela le modèle norvégien »<sup>93</sup>. Par ailleurs, même si le grand nombre d'États ouest-africains conformes à l'ITIE est un signe positif pour le développement de politiques transparentes et une plus grande responsabilité des États, il faudra observer les mesures prises par ces États (et leurs applications), notamment au-travers de réformes de leur Code pétrolier ou minier.

Cependant, outre les questions de gouvernance, les préoccupations environnementales – essentielles en milieu *offshore* pour préserver la pêche et la biodiversité marine – doivent aussi être traitées. En effet, l'absence de norme internationale est d'autant plus problématique que l'écorégion marine ouest-africaine est particulièrement riche : les eaux côtières sont parmi les plus poissonneuses au monde<sup>94</sup> et son équilibre environnemental est menacé. D'une part, par l'exploitation *offshore* elle-même, qui induit une pollution marine et des impacts environnementaux importants<sup>95</sup>. D'autre part, par les risques afférant au trafic maritime présent et futur. Ce sont en effet 400 à 500 millions de tonnes de pétrole brut et de produits raffinés qui transitent par cette écorégion<sup>96</sup> or « un accident survenant à l'un de ces navires provoquerait une marée noire très importante »<sup>97</sup>.

Autre défi essentiel à la gestion transparente des ressources pétrolières : la société civile y compris les populations locales doivent faire partie des débats relatifs aux ressources pétrolières, sous peine de se faire entendre de façon plus radicale comme on l'a vu au Nigeria par exemple.

---

91. À titre d'exemple, au Ghana, en 2012, le pétrole brut représentait près de 21 % des recettes d'exportation, soit la seconde source de recettes d'exportation du pays ([Perspectives économiques en Afrique](#) en 2013). Cependant, le pétrole n'atteignait que 2,5 % du PIB en 2011 et pourrait atteindre 7 % en 2014 « Le Ghana : une démocratie pétrolière en devenir, Mathieu Pellerin », IFRI, décembre 2011.

92. Philippe Copinschi (2007), *op. cit.*, p. 38.

93. « Le Ghana : une démocratie pétrolière en devenir », *Note de l'IFRI*, décembre 2011, p. 25.

94. *Ibid.*, p. 14.

95. Tels que des déchets de production solides et liquides ; un accroissement de la turbidité de l'eau lié au dragage ; une perturbation des fonds marins ; un évitement de la zone par la faune marine ; des invasions possibles d'espèces exotiques. Voir : Sandra Kloff et Clive Wicks (2004), *op. cit.*

96. « WWF : « 400 à 500 millions de tonnes de pétrole passent annuellement par l'écorégion ouest africaine », *Les Afriques*, 4 mai 2011.

97. *Ibidem.*

Il existe également un besoin urgent de développer les capacités nationales en Recherche et Développement et une expertise nationale afin de favoriser le transfert de technologie et augmenter le nombre d'emplois dans les pays concernés. Seuls le Ghana, le Nigéria et la Sierra Leone possèdent des centres de recherche et de formation sur ces questions stratégiques.

Le dernier défi porte sur la sécurisation des ressources. Actuellement, les bassins sédimentaires *offshores* semblent renfermer le plus de potentiel mais sont aussi vulnérables. La région pourrait connaître une augmentation des actes de piraterie<sup>98</sup> et autres attaques armées, comme en témoigne le nombre d'incidents répertoriés au large du Bénin en 2011 et du Togo en 2012 à l'instar de l'insécurité croissante<sup>99</sup> dans le golfe de Guinée<sup>100</sup>. Selon le Bureau maritime international<sup>101</sup>, les actes de piraterie dans cette région pourraient s'accroître, notamment du fait de l'exploitation *offshore*, des exportations et des importations de pétrole raffiné<sup>102</sup>.

Face à ces différents défis, la mise en place de dynamiques régionales faciliterait une gestion intégrée des ressources pétrolières – y compris au niveau de la sécurité maritime – et limiterait la dépendance de la région face au marché international. Une « communauté ouest-africaine » du pétrole, ressource stratégique sur un territoire largement partagé, pourrait permettre aux États de se coordonner et de se doter d'une expertise, voire d'une coopération dans les domaines technique, d'analyse, de gestion des ressources, des investissements et des infrastructures. Un pas vers l'harmonisation et la coopération régionale a été franchi avec la Directive de la CEDEAO sur l'harmonisation des secteurs miniers adoptée en 2009. Il faudra cependant attendre le 1<sup>er</sup> juillet 2014, délai imposé aux États pour se conformer à ladite Directive, pour que celle-ci soit effectivement mise en œuvre.

\* \* \*

---

98. Keri Leicher (2012), *op. cit.*, p.2.

99. « En 2011, au moins 20 tankers ont été ciblés par les pirates au large du Bénin voisin et huit navires détournés entre les mois de mars et septembre ». Michel Luntumbue, [Insécurité maritime dans le golfe de Guinée : un état des lieux](#), Note d'Analyse du GRIP, 31 décembre 2012.

100. « The human cost of maritime piracy 2012 », International Maritime Bureau, 18 juin 2013 & « La quête de l'or noir qui, par le passé, a suscité tant de convoitises et parfois de conflits, est en passe de se déplacer en mer », Rapport d'information du Sénat français, 17 juillet 2012.

101. Voir les [chiffres du Bureau maritime international](#) (BMI) : en 2012, il recensait 58 incidents dans le golfe de Guinée.

102. « [Oil and Gas attract pirates to Gulf of Guinea](#) », *World Review*, 14 novembre 2013.

## Les auteurs

*Margaux Vaghi est chercheure-stagiaire au GRIP. Titulaire d'un Master en Études européennes et d'un Master en Relations internationales, elle mène actuellement un doctorat à l'ULB sur l'hydrohégémonie, les conflits et les coopérations liés à la gestion des ressources hydrauliques de fleuves transfrontaliers.*

*Claire Kupper est chef de projet de l'axe « Conflits, sécurité et gouvernance en Afrique » au GRIP.*

### Avec le soutien du



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère des Affaires étrangères

Direction de la coopération  
au développement